



Prise de position d'Afilog

L'association Afilog, créée en 2001, représente en une seule entité tous les métiers de la Supply Chain et de l'immobilier logistique : distributeurs, industriels, prestataires logistiques, messagers, investisseurs, promoteurs/développeurs, conseils, aménageurs, banques, assurances,...

En janvier 2012, Afilog a publié Le Livre Blanc de la Logistique Urbaine qui contient 23 recommandations. Voici quelques extraits concernant les nouvelles mobilités sereines et durables.

Recommandation n°4 : Encourager la professionnalisation des métiers du fret urbain afin d'améliorer la productivité économique et l'efficacité environnementale par une politique incitative cohérente : véhicule en bon état et aux normes récentes, formation professionnelle des chauffeurs-livreurs, signature d'une charte de bonnes pratiques.

Recommandations n°5 : En période diurne, ne pas fixer de surface maximale des véhicules de livraison autorisés en deçà de 29 m² (conformément à la norme des véhicules de pompiers). Harmoniser cette réglementation sur l'ensemble du territoire.

Recommandation n°6 : Encourager la modernisation du parc de véhicules de livraison, en fixant par exemple le seuil minimal des émissions de polluants des moteurs diesels à la norme Euro 5.

Recommandation n°7 : Harmoniser les réglementations marchandises portant sur la circulation et les arrêts et les rendre cohérentes à l'échelle de la métropole, grâce à la concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Recommandation n°8 : Tirer les leçons d'exemples européens pour faciliter l'accès des professionnels au cœur des villes (accès gratuit aux véhicules propres, priorités pour l'usage des aires de livraison de nuit aux véhicules silencieux,...).

Recommandation n°9 : Relever le montant des amendes des véhicules non autorisés sur les aires de livraison ou en arrêt illicite, ce qui permettrait de financer la création d'une brigade de contrôle spécialisée.

Recommandation n°10 : Sacraliser les aires de livraison destinées à l'usage unique des professionnels du transport.

Recommandation n°11 : Généraliser à l'ensemble des métropoles l'usage du disque d'arrêt qui permet d'augmenter la rotation des véhicules, limitant à une demi-heure l'arrêt sur les aires de livraison.

Recommandation n°12 : Expérimenter les « voiries à temps partagé » à la Barcelonaise (linéarisation des rues avec gestion de l'espace et du temps par activité), avec capteurs et panneaux à message variable indiquant l'usage de l'espace urbain.



Claude SAMSON, Président d'Afilog

Contact

Sandrine LESPERAT

Directeur Délégué

01 56 59 16 80

sandrine.lesperat@afilog.org